

CHARTE JOUEUR/JOUEUSE 2025 /2026



La charte du (de la) joueur(se) a pour objectif de définir les devoirs des joueurs (ses), de leur faire prendre conscience des principes de vie en collectivité afin d'assurer le meilleur fonctionnement du Club et l'épanouissement de chacun.

- Je m'engage à toujours considérer le foot comme un jeu, associé à la notion de plaisir, d'échange dans le respect de la compétition.
- Je m'engage à dire « Bonjour, Merci, Au Revoir... », donc à respecter toutes les personnes qui me permettent de jouer au football, dirigeants, éducateurs, arbitres, parents et bénévoles.
- Je m'engage à respecter les horaires d'entraînement, à être assidu(e) et à prévenir de mes absences éventuelles.
- Je m'engage à confirmer ma présence aux rencontres, via l'application, à respecter l'horaire de convocation et à porter les équipements du Club.
- Je m'engage à respecter les lieux dans lesquels je pratique (vestiaires, terrains, stade, espace de convivialité) et à en assurer le rangement.
- Je signe dans un club, pas dans une équipe. Je m'engage à respecter et faire confiance à mes éducateurs, à accepter leurs choix d'entraînement ainsi que la composition des équipes.
- Je m'engage à respecter mes coéquipiers, mes adversaires et leurs éducateurs. J'ai conscience que je peux être sanctionné(e) en cas de propos insultants sur Internet.
- Je m'engage à respecter l'arbitre dans ses décisions.

« Lu et approuvé »

- Je m'engage pendant les matchs à me concentrer sur le JEU et l'INTÉRÊT de l'équipe et à ce que mon comportement ne soit pas influencé par des facteurs extérieurs au match.
- Je m'engage à m'investir et à travailler pour progresser techniquement et tactiquement dans la maîtrise individuelle et collective.
- Je m'engage à échanger et analyser avec mes éducateurs mon attitude face à la compétition (jeu/enjeu, victoire/défaite, bon match/mauvais match...) et à prendre en compte les axes de progression qu'il me propose.
- En cas de carton rouge pour propos ou gestes blessants, injurieux et/ou grossiers, je m'engage à effectuer les travaux d'intérêt général au sein du Club pendant le temps de ma suspension. A défaut, je ne serai plus autorisé(e) à participer aux compétitions. La commission de discipline se réserve le droit de sanctionner le joueur suivant la gravité des faits.

BONNE SAISON À TOUTES ET À TOUS

Fait à BOUVRON, le	
Nom & Prénom du (de la) Joueur(se)	Nom & Prénom du Responsable Légal (si mineur)
Signature précédée de la mention	Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »